

Reçu le 22 MARS 2010

GENDARMERIE NATIONALE			
Compagnie 			
Code Unité	P.V	Année	Nmr Dossier Justice
04723	00330	2010	

ENQUÊTE PRÉLIMINAIRE
PROCÈS-VERBAL D'AUDITION
TÉMOIN
RENSEIGNEMENT JUDICIAIRE

N° pièce	N° feuillet
01	1/3

Analyse et références	
Objet	...Etude du phénomène OVNI (Objets Volants Non Identifiés).
Références	Circulaire N°32600 du 08/11/1985 / DEF

Le lundi 15 mars 2010 à 14 heures-45 minutes
 Nous soussigné Adjudant Officier de Police Judiciaire
 Vu les articles 16 à 19 et 75 à 78 du Code de Procédure Pénale
 Nous trouvant au bureau de notre unité rapportons les opérations suivantes :

Le 15 mars 2010 à 14 heures 45, nous procédons à l'enquête citée en référence

IDENTITÉ				
Nom	Prénom			
Sexe	Situation de Famille	Date Naissance	Commune Naissance et Code Postal	Insee
M		29/10/1968	I	
Adresse			Validité état-civil	
Commune et Code postal		Insee	N° de Téléphone	Profession
				Sans profession

DÉCLARATION

« « « Je me présente à votre unité afin de vous apporter mon témoignage concernant un signalement de présence d'OVNI. En effet, le jeudi 11 mars 2010 entre 22H45 et 23 Heures, je circulais sur l'axe RD 613 dans le sens MEZE-BOUZIGUES à environ 10 kilomètres de MEZE -34- en bordure de l'étang de thau, seul à bord de mon véhicule une VOLKSWAGEN POLO de couleur noir dont je me souviens pas de l'immatriculation. Je me rendais à BALARUC LES BAINS Pour aller passer la nuit dans un hôtel. J'étais allé voir une amie à BEZIERS -34- et comme j'avais rendez vous le lendemain à SÈTE, j'ai préféré dormir dans le coin. -----

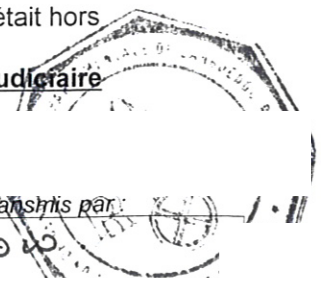
Il faisait nuit noire et je circulais hors agglomération, j'avais la vitre avant passager descendue et c'est là que j'ai aperçu tout en regardant sur ma droite : des petites lumières blanches rondes comme des loupiotes qui passaient au dessus de moi. Comme ces lumières n'éclairaient pas beaucoup, je ne voyais pas exactement de quoi il s'agissait mais j'ai pu distinguer une grosse masse qui se déplaçait. La forme était en forme de cigare mais pas du tout cylindrique. J'estime vu sa vitesse de déplacement et sa hauteur dans le ciel à environ 100 mètres d'altitude que la masse mesurait entre 50 et 80 mètres. Quand la masse est passée au dessus de moi, j'ai fait des appels de phare dans sa direction et je pense que je ne suis pas le seul à l'avoir vu puisque le chauffeur d'une autre voiture derrière moi a fait des appels de phare également. Je précise qu'au moment où l'objet est passé il n'y avait aucun bruit. Je vous remets une feuille où j'ai dessiné un plan des lieux et un croquis de l'OVNI. L'Objet volant non identifié a dû se déplacer à une vitesse de 300 km/h environ. Cela ne m'a pas impressionné mais c'était hors norme. -----

Le témoin

L'Officier de Police Judiciaire

- (DESTINATAIRES)**
- [1] - M. le Procureur de la République
 - [1] - M. le commandant de la Brigade
 - [1] - DGGN
 - [1] - GEPAN 2 TOULOUSE (31).
 - [1] - Archives :
 - 1 - préfet 30.

Date de clôture	Vu et transmis par:
Signature(s)	Le 15/03/2010
	[Signature]



- Question : êtes vous sûr qu'il s'agissait d'un OVNI ? -----
- Réponse : oui, vu le silence total: pas de bruit de réacteur, vu la faible altitude et qu'il glissait dans les airs, sans projecteur, rien de similaire à un avion ou autre chose.-----
- Question : est ce que c'est la première fois que vous voyez un tel objet ? -----
- Réponse : non, j'en avais déjà vu en AOUT 1974 au cours de l'été. J'étais petit à l'époque et les gendarmes étaient venus car je n'étais pas le seul à les avoir vu dans le village. Même mes parents l'avaient signalé au gendarme à l'époque, c'était dans les CEVENNES, après ST ANDRE DE VALBORGNE. -----
- Question : avez vous vu d'autres manifestations ? -----
- Réponse : oui, 1 an après les faits que je vous ai relaté en AOUT 1974, alors que j'étais chez mes parents dans une grande demeure dans les CEVENNES , au lieu dit « TOURGEUILLE » 30940, dans la nuit mes parents, ma grand mère et mes soeurs et moi même avons entendu un grand bruit venir sur notre maison. Nous sommes tous restés paralysés sans pouvoir bouger le petit doigt. Cela a duré 2 ou 3 secondes. J'ai bien essayé de bouger la tête mais j'ai eu très mal. Puis quelque chose de l'extérieur est parti en faisant un grand bruit de vitesse. Nous ne l'avons jamais signalé aux gendarmes à l'époque. -----

le 15 mars 2010 à 15 heures 20, lecture faite par moi des renseignements d'état civil et de la déclaration ci-dessus, j'y persiste et n'ai rien à changer, à y ajouter ou à y retrancher.

Le témoin

L'Officier de Police Judiciaire

CLOTURE

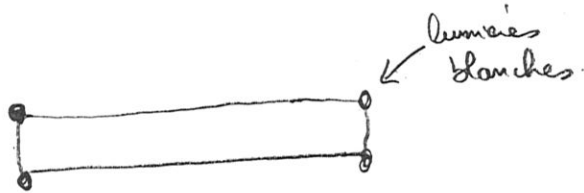
Aucun renseignement défavorable connu de notre unité concernant le témoin. Nous avons rendu compte des faits immédiatement par messagerie à notre hiérarchie.

Les faits s'étant déroulés sur le département de l'HERAULT, commune de MEZE -34-, situé hors de notre circonscription territoriale, nous transmettons directement l'enquête à monsieur le commandant de la brigade de gendarmerie locale.

En conséquence, nous clôturons la présente procédure de renseignements et la transmettons à monsieur le procureur de la République de NIMES, ainsi qu'à monsieur le Préfet du Gard et au Service spécialisé : GEPAN – Groupe d'Etudes des Phénomènes Aérospatiaux Non Identifiés à TOULOUSE 31.

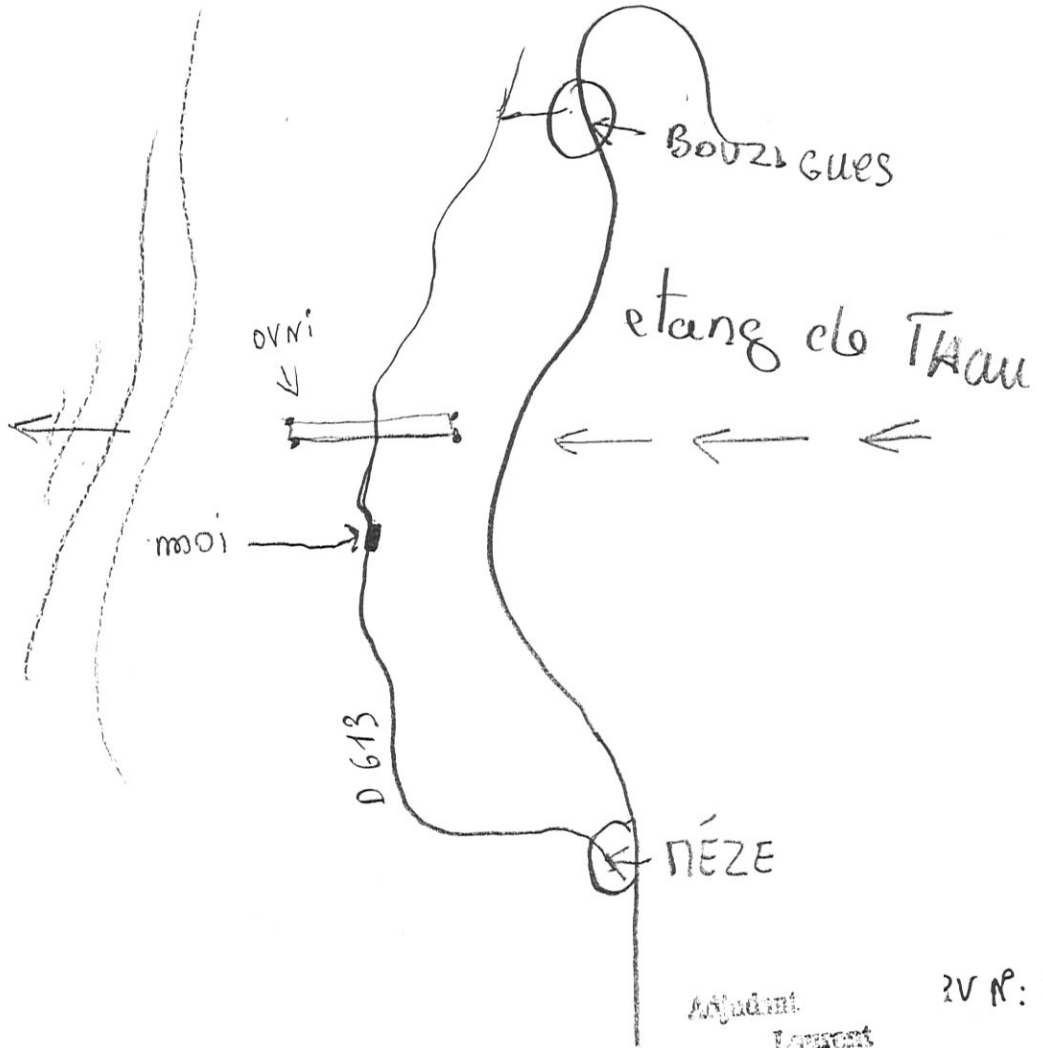
Dont fait et clos , le 16/03/2010
L'Officier de Police Judiciaire :

VUE RAPPROCHEE DE L'OVNI



50 à 80 mètres
environ

PLAN des LIEUX .



Adjudant
L'assort
OBJET
Pièce n° 02
001 212 C

2V N°: 330/2010.